



VERIFIER LA SIGNATURE D'UN DOCUMENT PDF AVEC ADOBE READER

Ce document explique comment **vérifier la signature électronique** d'un document PDF la **première fois** que l'on ouvre un document signé électroniquement.

La vérification des signatures permet de valider la signature du document et la chaîne de confiance.

La vérification se fait de la même façon quel que soit le système d'exploitation.

Les certificats **RGS 2012** de L'Autorité **ChamberSign France** sont présents dans la liste d'approbation d'Adobe (**Adobe Approved Trust List**).



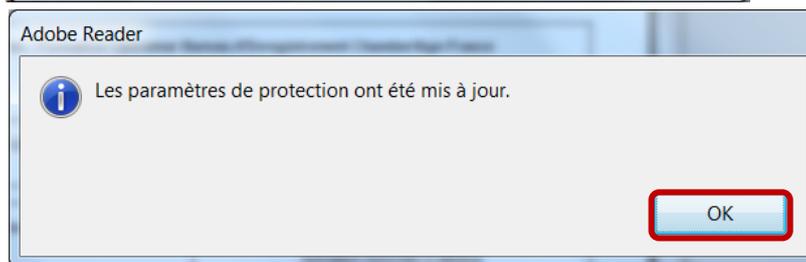
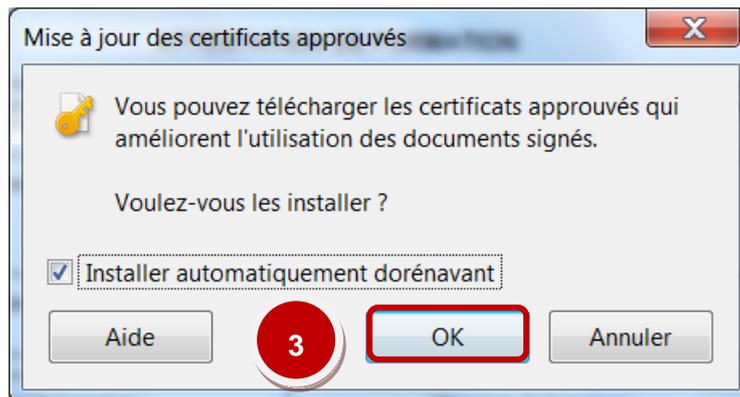
Remarque : Les copies d'écran proviennent de la **version XI** d'Adobe Reader.

PRE-REQUIS

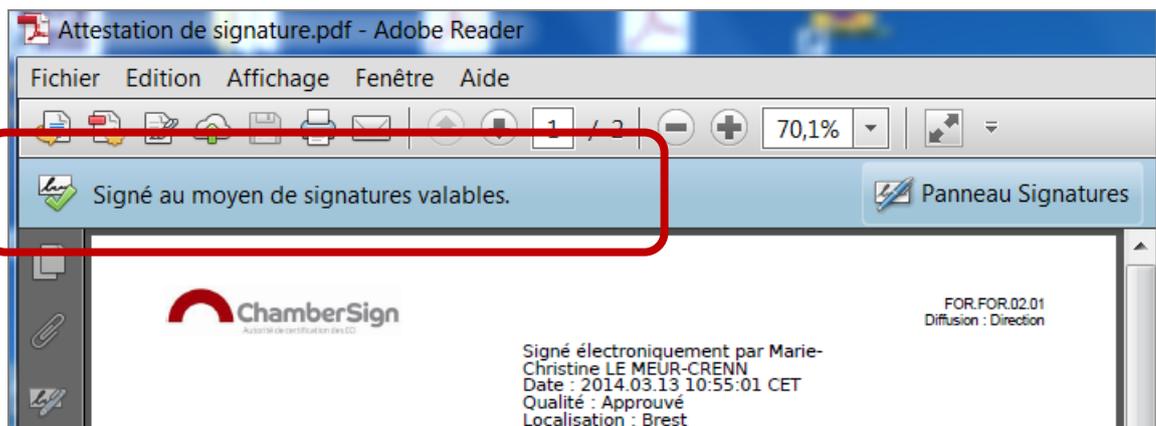
- 1 – Le document est signé par un certificat ChamberSign France RGS de type Initio*, Audacio**, Probatio***
- 2 – La version minimum d'Adobe Reader est la version 11.
- 3 – L'ordinateur utilisé est connecté à Internet, les paramètres de date et heure sont corrects.

VERIFICATION DES SIGNATURES

- 1** Ouvrir le document signé à vérifier avec Adobe Reader.
- 2** Mettre à jour la liste des certificats approuvés comme proposé à l'ouverture du document.



- 4** Fermer le logiciel Adobe Reader pour la prise en compte effective de la mise à jour et ouvrir à nouveau le document signé. Les signatures sont valables.



Félicitations ! Les signatures seront maintenant valables dès l'ouverture d'un document signé sur ce poste !

La signature n'est toujours pas valable, quelques pistes de vérification :

- Les pré-requis sont-ils tous respectés ?
- La version d'Adobe Reader est trop ancienne, téléchargez une version récente.
- A l'ouverture du document, vous n'avez pas l'invitation de mise à jour, vous devez le faire manuellement (Préférences → Gestionnaire des approbations → Mettre à jour).
- Avez-vous cliqué sur OK à l'étape « 3 » ? → si non, vous devez faire la mise à jour manuellement (Préférences → Gestionnaire des approbations → Mettre à jour)
- Avez-vous bien fermé Adobe Reader à l'étape « 4 » ? → fermez et ouvrez de nouveau le document à vérifier.
- Le certificat du signataire appartient à la gamme RGS 2012 ? → s'il n'appartient pas à cette gamme vous devez procéder à l'installation manuelle des racines de la famille de certificat dans Adobe Reader.
- Le document a-t-il été modifié depuis la signature ? → vérifiez le document original.

ASSISTANCE TECHNIQUE CHAMBERSIGN FRANCE

Vous pouvez contacter l'assistance technique par :

1. **Internet sur** : <http://support.chambersign.fr>
2. **Courriel à** : support@chambersign.fr
3. **Téléphone au** : 08 92 23 02 52 (0.45€ TTC la minute + prix de l'appel, *France Métropolitaine uniquement*)

du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 18h00

et le vendredi de 09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00